



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

SNIA Centre et Est

Nos réf. : AU 3193

Vos réf. : Courrier du 6 octobre 2020

Affaire suivie par : Laure MANGENOT

snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 26 72 65 65- **Fax** : 04 26 72 65 69

LYON, le 28/10/2020

DDT 58

2 rue des Pâtis
BP 30069
58020 NEVERS CEDEX

valerie.houard@nievre.gouv.fr

Objet : PC 058 193 20 N0004
Commune : NEUVY SUR LOIRE
Pétitionnaire : SOLEIA 59 (M. NASS Xavier)

En réponse à votre lettre visée en référence, je vous informe que le projet, tel que présenté dans le dossier de permis de construire cité en objet, situé à plus de 3km de tout aéroport, n'impacte aucune servitude aéronautique dépendant de l'aviation civile.

Mathieu DURAND

Adjoint au chef du département
SNIA Centre et Est